

**Septembre
2010**

Mensuel des
Amis de Bousval

internet : www.lesamisdebousval.be

Editorial

Le 14 juillet à Bousval

La tempête a sévi. De nombreux arbres ont été frappés, arrachés ou décapités. L'arbre de la chapelle du Try-au-Chêne qui était un érable sycomore, n'a pas résisté. Quel était son âge, 200 ans, 250 ans? La section de la base du tronc pourra nous le révéler.

Une photo de 1905 nous le montre le double de la hauteur de la chapelle. Tout comme celle-ci, l'arbre était classé. Les habitants de Bousval ont accouru pendant plusieurs jours pour "contempler" de visu ce drame. Il y a 10 ans, un sage du village, Tod Rommelaere, bucheron de son état, nous avait déjà avertis de longue date que l'arbre "était loin". Il ne



croyait pas qu'un traitement quelconque puisse encore le maintenir longtemps. Comme les humains les arbres meurent et disparaissent, c'est le cycle de la nature. Plusieurs idées ont jailli: lancer une souscription; garder en attendant un socle scié à 50 cm pour en faire un banc; en faire pour quelques années une sculpture dans le tronc restant? Autant d'idées

qui seront communiquées aux décideurs, les propriétaires de la chapelle et la Commission des monuments et sites.

POL

PS: aux dernières nouvelles, quelques feuilles repoussent sur le reste du tronc.

Au gré des pages suivantes

Promenade Dom Placide: La Motte - Villers - Bousval - La Motte	2	Développement durable	3
Visite de jardin	2	L'énergie hydraulique à Bousval	3
Autre activité	2	Action de solidarité	4
Exposition Pierre Damster	2	Opération CHOCOCLEF	4
Location	3	Activités et manifestations	4
Recherche d'un local de travail	3	Proverbe	4

Prochaines activités du Cercle

Journées du Patrimoine "Les métiers du Patrimoine"

samedi 11 et dimanche 12 septembre

La Ferme de la Baillerie, une restauration réussie

Ancienne ferme seigneuriale de Bousval, la ferme de La Baillerie est mentionnée pour la première fois en 1413. Thierry Lejeune, capitaine des gardes wallonnes au service du roi d'Espagne, fondateur de la chapelle du Try-au-Chêne en 1608 y a résidé. Plusieurs fois vendu et transformé au cours des 18^e et 19^e siècles, l'édifice vient de retrouver une nouvelle vie grâce au travail d'un architecte. La volonté de respecter l'équilibre entre habitation et bâtisse à vocation agricole, ainsi que le dialogue entre l'administration de l'urbanisme et l'architecte ont permis de proposer une solution d'avenir. La visite des lieux permet de découvrir le crédo de cette rénovation : la fonctionnalité agricole et la qualité d'un habitat semi-communautaire, associées à une rénovation privilégiant le développement durable à

très basse consommation d'énergie tout en respectant les volumes d'une ferme historique.

Ouverture samedi et dimanche: de 11 h à 17 h.

Visites guidées à 11 h, 12 h, 14 h et 16 h (durée : 45



min) par groupe de 15 visiteurs maximum. Pour les enfants animation et visite adaptée.

POL

Exposition dans l'église de Bousval

"Quand l'esprit et la main créent l'outil"

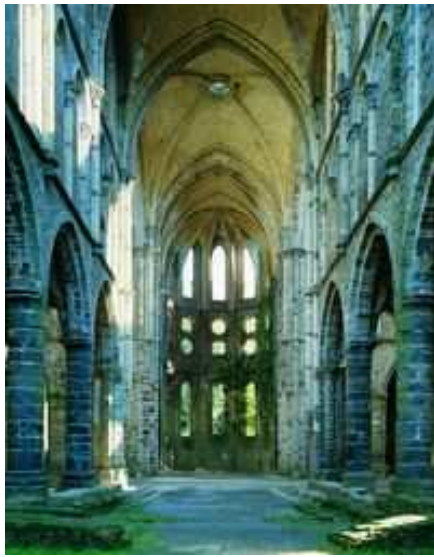
Organisation : Centre de documentation de La Motte

Ouverture samedi et dimanche de 11 h à 18 h.

Visite guidée : samedi à 15 h par groupe de 15 visiteurs maximum (durée: 1 h).

Journée du patrimoine du dimanche 12 septembre 2010**Promenade Dom Placide: La Motte - Villers - Bousval - La Motte**

Au tournant du XXe siècle, Villers et La Motte attiraient les touristes. Le livre "La Belgique illustrée" (1915) décrit ces lieux avec emphase. "Les ruines de Villers



forment un ensemble saisissant et merveilleusement propre à exalter tout ce que nos lectures romantiques nous ont donné d'imagination médiévale". Et un peu plus loin, ... "Le flâneur d'imagination sera peut-être plus profondément ému cependant par une autre ruine moins fameuse et toute voisine de Villers, les ruines du château de La Motte".

L'époque est à l'exaltation du patriotisme. Les scientifiques, ingénieurs, artistes et gens de lettres collaborent pour publier de nombreux ouvrages décrivant l'histoire, les paysages, le savoir, les arts et l'activité économique du pays, en un mot, la vitalité et la grandeur de la Belgique.

A ce titre, en 1875, Eugène Van Bommel, professeur d'Université et membre de la Commission des monuments en Brabant, publie le roman "Dom Placide, mémoire du dernier moine de l'abbaye de Villers" où il met en scène des personnages historiques, Dom Placide de l'abbaye de Villers et Berthe de Rameau du château de La Motte, dans des lieux qu'il connaît bien.

La promenade Dom Placide fut inaugurée en 1973. En 1987, elle fit l'objet d'une conférence et d'un nouveau parcours guidé indiqués dans Le Bousvalien de septembre 1987 que vous pouvez à l'adresse web [www.lesamisdebousval.be/bousvalien/archives 1986-1989/198709.pdf](http://www.lesamisdebousval.be/bousvalien/archives%201986-1989/198709.pdf)

Ce 12 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les Amis de Bousval vous convient à refaire l'itinéraire de cette promenade. Les promeneurs peuvent prendre part, soit à une excursion d'une journée couvrant la totalité du parcours (19 km), soit à une promenade de 7 km uniquement l'après-midi.

Programme de l'excursion complète (19 km)

- ♦ Départ à la drève Dom Placide à Bousval (La Motte) à 9 h
- ♦ Marche par les bois (Noirhat, Plantée des Dames, Hez) jusqu'aux ruines de l'abbaye de Villers

- ♦ Retour à Bousval pour le pique nique "Chez Lubé" (salle G. Gossiaux) à 13 h
- ♦ A 14 h, visite de l'exposition à l'église de Bousval dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- ♦ Départ à 14 h 30 vers La Motte. Arrivée prévue vers 15 h 30 - 16 h.

Programme de la demi-journée (7 km)

- ♦ Visite facultative de l'exposition à l'église à 14 h
- ♦ Départ à 14 h 30 pour une promenade au Point du Jour et retour à Bousval.

Inscription souhaitée mais non obligatoire:

C. Grégoire-Wibo 010 61 50 70

**Visites de jardin**

Le 18 septembre, 15 h 30, retour à Hove (Enghien) chez Francis Peeters, pour une visite centrée sur les graminées.

Voilà tout un programme!

Covoiturage, groupe limité à 12 personnes.

Entrée 5 €. Départ de Bousval à 14 h 30.

Réservation obligatoire au 010 61 20 92 ou par mail lemoine.bousval@scarlet.be.

Martine Lemoine

Autre activité**Exposition****Pierre Damster, un artiste peintre libre**

Après une longue carrière passée dans l'architecture d'intérieur, Pierre Damster recommence à peindre en 1993. Il expose à partir de 1997. A Bruxelles, en Flandre mais aussi près de chez lui : à Bousval, lors du concours organisé par "les Amis de Bousval" en 2004, à Court St Etienne, à Glabais, à Tangissart. C'est une peinture instinctive, instinctive dans la démarche, dans l'élaboration, dans le travail de la matière, dans l'option des couleurs et jusque dans le choix du titre des oeuvres... Pierre Damster vit la peinture comme un dévouement, comme un assouvissement.

Il écrit ses impressions : *"Peindre est, selon moi la réceptivité des sentiments et des émotions ayant subi les influences tant positives que négatives de tout ce qui vit.*

Réflexion simpliste me direz-vous ?

Or, je ne veux pas me qualifier de peintre existentiel, car j'estime cette culture trop fabriquée, trop terre à terre.

Ma peinture est abstraite, son évocation exprimée pourrait se concrétiser par l'image d'une main au poing partiellement fermé, mais serré, et tendu vers le ciel, du fond de ce vide obscur créé par le pliage des doigts, jaillit la lumière, jetons-y un œil, et imaginons que cette source lumineuse est notre terre.

Cette sensation est le départ de ma démarche qui m'incite à l'élaboration de réflexions m'éloignant des aspects tant matériels qu'existentiels de cette vie que l'on mène.



Je voudrais par mes toiles, mes rouleaux, couteaux, huiles transmettre qu'il y a d'autres valeurs bien plus riches que cette existence toute faite, soit disant bien pensée et tellement mécanisée"

<http://users.skynet.be/pierredamster/>

Il ouvre les portes de son atelier où il a invité 13 de ses amis peintres et sculpteurs

Ballade géologique

Venez visitez son exposition

- ♦ vendredi 10 septembre de 14 h à 20 h,
- ♦ le 11 et 12 septembre de 10 h 30 à 20 h
- ♦ ainsi que le lundi 13 septembre de 14 h à 18 h.

Domaine de La Motte,
Drève dom Placide n° 21,
1470 Bousval, tél :0496 28 30 09
pierredamster@skynet.be

Location

Recherche d'un local de travail

Un artiste sculpteur de Bousval, **Nicolas Timar** est à la recherche d'un espace à louer pour en faire son atelier, d'une surface de 50 à 60 m2.

Tél: 0497 11 12 19 ou nicolastimar@live.be

Développement durable

L'énergie hydraulique à Bousval (troisième partie)

La seconde partie de l'article, publiée en juin, précisait les sept premiers éléments constitutifs d'une installation hydraulique. Cette troisième partie continue le processus:

8° : armoie électrique de commande et de distribution

Pour la sécurité des installations et aussi des personnes, il convient de distribuer le courant sur le réseau via un tableau où des appareils (fusibles, sectionneurs) permettent de contrôler la distribution. A l'autre extrémité du réseau seront installés des équipements semblables pour contrôler la distribution chez un client.

9° : Le réseau de distribution électrique comporte des fils qui permettent le transport du courant vers les utilisateurs. Ce réseau est soit de basse tension, c'est-à-dire à la tension ou voltage de fonctionnement des appareils des usagers, soit de haute tension. Celle-ci est nécessaire lorsque la distance de transport dépasse les 500 m. En effet pour transporter 20 kW à une tension ou

voltage de 220V, il faut 90 ampères soit un câble électrique d'au moins 10 mm² de section. Si le voltage est de 5000V, la section de 1mm² est suffisante et le coût de ce câble sera moins cher que l'autre.

10° : Le canal de fuite est la voie d'évacuation des eaux qui ont traversé la turbine. Ce canal est relié au cours d'eau qui retrouve ainsi le volume d'eau détourné à la prise d'eau. Il est important que ce canal ne soit pas noyé en cas de crue dans la rivière. En effet, cette remontée du niveau d'eau peut provoquer l'inondation de la salle des machines (alternateur et turbine) avec risque de dégâts.

D'autres équipements sont à prévoir tels un déssableur sur le canal d'amenée. Les grains de sable qui accompagnent l'eau sur la turbine ont un effet abrasif qui réduit la durée de vie de la machine. Les matériaux plus gros (pierres, briques) ont un effet encore plus destructeur et des grilles doivent être installées à l'entrée du canal d'amenée mais aussi au départ de la conduite forcée pour prévenir ce type d'incident.

A l'installation, une petite centrale hydroélectrique coûte de l'ordre de 1500€ à 3000€ par kW installé; les frais de fonctionnement sont par contre peu élevés (10% des revenus annuels) et le temps de fonctionnement avoisine les 60% (hors périodes de crue et maintenance). A partir d'un coût unitaire moyen de 2000€/kW installé, il est aisé d'estimer le budget d'investissement pour 10 ou 100 kW soit de 20.000€ à 200.000€. D'autre part, les petites centrales de 300W sont vendues au Vietnam pour 20\$US.

Le matériel est en général robuste et la durée de vie moyennant l'entretien régulier est de plusieurs dizaines d'années. Si on s'inscrit dans la perspective d'un développement durable, il convient d'envisager qu'au terme de la vie économique de l'installation, le remplacement de l'installation devra être pris en charge par les utilisateurs du réseau qui acceptent donc de payer le courant fourni. La facturation des consommations permet de constituer le capital nécessaire à l'entretien et au remplacement futur ; il évite les consommations abusives. La tarification doit être réfléchi en fonction des objectifs du projet de centrale. A propos de la tarification, citons la tarification progressive (plus on consomme, plus le prix du kW est élevé (évidemment dans certaines limites) qui réduit les risques de gaspillage.

Le commerce présente des kits d'installation compacts et qui nécessitent seulement un minimum de savoir-faire pour l'installation. Ce matériel de série offre l'avantage d'être disponible rapidement et d'être bien calibré pour les conditions de fonctionnement. A moins d'avoir la maîtrise de tous les paramètres (lieu d'implantation, financement du projet, compétence pour la construction des infrastructures), un projet d'installation demande plusieurs années entre les premiers croquis sur papier et la mise en service du réseau de distribution.

Enfin, l'installation de ce type d'ouvrage dans le lit d'un cours d'eau est soumise à autorisation préalable de la direction générale des cours d'eau non navigables pour les installations de plus de 100 kW.

La possibilité, la plus répandue dans l'exploitation de l'énergie hydraulique, consiste à raccorder son installation au réseau basse et moyenne tension (géré par les organismes de distribution d'électricité). Vous prenez du courant sur le réseau lorsque votre production électrique est inférieure à votre consommation et, inversement, vous approvisionnez le réseau lorsqu'elle est supérieure. Une installation raccordée au réseau doit toutefois répondre à certaines conditions techniques - de compatibilité et de sécurité - définies en Belgique par la recommandation 98/23 du CCEG (Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz). Par ailleurs, la production d'électricité « verte » donne droit à des certificats verts qui augmentent les revenus.

Pour aller plus loin...

www.apere.org/fr/nos_activites/fac_hydro.php

www.apere.org/fr/er/hydro.php?code_rubrique=2150

OGE

La Fédération des Pêcheurs du Bassin de la Dyle ASBL qui a entrepris un plan de réhabilitation de la faune piscicole indigène en Haute-Dyle, donnera son point de vue dans un prochain Bousvalien.

POL

Action de solidarité

Opération CHOCOCLEF : relevons le défi !



Qu'est-ce que c'est ?

L'opération Chococlef, c'est une occasion unique de créer une solidarité élargie : chaque année, début septembre, des bénévoles vendent au grand public des paquets de chocolat Galler au profit de la lutte contre la

sclérose en plaques (SEP). Le chocolat artisanal belge est vendu à un prix similaire à celui pratiqué dans le commerce : 5 € pour un paquet de 4 bâtons. L'opération est entièrement organisée et menée par des bénévoles dont certains sont eux-mêmes atteints de sclérose en plaques.

Cette année, la vente se déroulera du 9 au 19 septembre pour la 24ème fois. Bien sûr une préparation est indispensable : nous recherchons dès maintenant à améliorer le réseau des vendeurs. Nos chocolats se vendent partout : chez les particuliers, de porte à porte,

lors des fêtes de famille, aux sorties de grands magasins, des messes, lors des manifestations sportives et autres, dans les hôpitaux, chez les kinés, dans les entreprises, les administrations, les écoles, les pharmacies, les boulangeries, les salons de coiffure, les commerces de détail...

La vente n'est pas encore prévue chez vous ? Commencez cette année ! Nous faisons appel à vous et à votre entourage : il y a plusieurs moyens de nous aider...Vendez et faites vendre du chocolat autour de vous. Rejoignez une de nos équipes de vendeurs.

Contactez aujourd'hui la responsable de votre commune: Jocelyne Martin-Delcourt

Avenue des combattants 67

1470 Bousval

Tél : 067 77 33 24

Activités et manifestations

Septembre

- 1** Réunion des Amis de Bousval,
20 h Salle de Bégipont, Noirhat.
- 11 & 12** Journées du Patrimoine
Visite de la ferme de La Baillerie (voir article).
- 11 & 12** Exposition dans l'église :
"Quand l'esprit et la main créent l'outil"
- 12** Promenade de dom Placide,
départ à 9 h drève dom Placide,
Domaine de La Motte à Bousval (voir article).
- 18** Visite du jardin de Francis Peeters
à Hove (Enghien) Tél 010 61 20 92
- 19** Marche de l'ADEPS,
local Balle pelote
Amicale du personnel du FOREM 0472 44 83 95
- 26** Diner du comité St Barthélemy
Salle de la balle pelote, 12 h.
Tél 010 61 24 51, 067 77 33 58 et
0474 79 76 96

Octobre

- 03** Promenade champignons
départ place Communale (église) à 14 h.
tél 010 61 18 50 Les Amis de Bousval.
- 6** Réunion des Amis de Bousval,
20 h Salle de Bégipont, Noirhat.
- 31** Echanges de plantes
14h, place de la gare,
Les Amis de Bousval

Proverbe

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.